



PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Opération nationale d'abandon simplifié d'armes à l'État du 25 novembre au 2 décembre 2022 : les modalités pratiques

Rodez, le 18/11/2022

Cette opération est organisée par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et pilotée par le Service central des armes et explosifs (SCAE).

Qui est concerné ?

Si la France compte près de 5 millions de détenteurs légaux d'armes, on estime qu'au moins 2 millions de nos concitoyens détiendraient sans titre des armes, principalement de chasse ou issues des Première et Seconde Guerres mondiales.

La plupart de ces armes détenues illégalement sur le territoire national ont été acquises par héritage, le plus souvent sans connaître le cadre légal de détention de ces armes. Par cette opération, les services de l'État souhaitent offrir à ces détenteurs de bonne foi la possibilité de s'en dessaisir simplement ou de les conserver légalement.

Où se trouvent les sites de collecte mis en place en Aveyron ?

- Commissariat de police de Rodez – 2 rue Hervé Gardye
- Commissariat de police de Millau – 14 rue de la Condamine
- Brigade de gendarmerie de Villefranche-de-Rouergue – 19 rue du Capitaine Guillon

Quand s'y rendre ?

Ces « armadrômes » sont ouverts du 25 novembre au 2 décembre inclus, de 9h à 17h, week-end compris. Sans rendez-vous.

Quelles sont les formalités ?

Ces restitutions d'armes et de munitions se font sans formalités administratives auprès des policiers et gendarmes présents sur les sites. Si vous souhaitez les conserver, des agents de la préfecture seront présents pour vous aider à enregistrer vos armes dans le système d'information sur les armes (SIA).

Dans quels cas faut-il prendre rendez-vous ?

- Vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer ?
Appelez le 05 65 75 73 23 pour organiser une collecte directement à votre domicile.
- Vous disposez d'objets dangereux : munitions de guerre (obus, grenades), explosifs, munitions de calibre égal ou supérieur à 20 mm ?
Appelez le 05 65 75 73 24 pour organiser un enlèvement sécurisé.

Retrouvez toutes les informations utiles sur : www.interieur.gouv.fr/armes et sur le site de la préfecture.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

